

Réf: Dossier N° 146461

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA CASE Ô SAVEURS »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody blockhaus après la gare sotra en allant a l'église catholique 1er carrefour a droite, Lot nd, Ilot nd

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA CASE Ô SAVEURS »

Objet : la restauration, la livraison de nourriture etc....

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan cocody blockhaus après la gare sotra en allant a l'église catholique 1er carrefour a droite, Lot nd, Ilot nd

Dirigeant(s) : M GADJI FRANCK HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08992 du 30/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44914/GTCA/RC/2022 du 30/09/2022

